

BAREME D'HONORAIRES TTC*

Montant de la transaction	Honoraires
de 0 à < 25 000 €	3 000,00 € maximum
de 25 000 € à < 40 000 €	4 000,00 € maximum
de 40 000 € à < 50 000 €	9% maximum
de 50 000 € à < 60 000 €	8,50% maximum
de 60 000 € à < 75 000 €	8% maximum
de 75 000 € à < 95 000 €	7,50% maximum
de 95 000 € à < 145 000 €	7% maximum
de 145 000 € à < 190 000 €	6,50% maximum
de 190 000 € à < 270 000 €	6% maximum
de 270 000 € à < 320 000 €	5,50% maximum
de 320 000 € à < 520 000 €	5% maximum
de 520 000 € à < 700 000 €	4,50% maximum
700 000 € et au-delà :	4% maximum

Estimation : 100,00 € TTC

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur

Barème en vigueur au 08/10/2021

* TVA au taux en vigueur de 20 % inclus.

BAREME D'HONORAIRES TTC*

VENTE DE TERRAINS	
Montant de la transaction	Honoraires
de 0 à < 1 000 €	500,00 € maximum
de 1 000 € à < 2 000 €	600,00 € maximum
de 2 000 € à < 3 000 €	700,00 € maximum
de 3 000 € à < 4 000 €	800,00 € maximum
de 4 000 € à < 5 000 €	1 000,00 € maximum
de 5 000 € à < 10 000 €	2 000,00 € maximum
de 10 000 € à < 20 000 €	3 000,00 € maximum
de 20 000 € à < 30 000 €	3 500,00 € maximum
de 30 000 € à < 40 000 €	4 000,00 € maximum
de 40 000 € à < 50 000 €	4 500,00 € maximum
de 50 000,00 € et au-delà :	5 000,00 € maximum

Estimation : 100,00 € TTC

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur

Barème en vigueur au 08/10/2021